

Réalmont

www.realmont.fr



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION // RÉALMONT - TARN

#Janvier 2026





Sommaire



VIE LOCALE

3



TRAVAUX

8



INSPIRANT

12



ACTUALITÉS

13



COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO

14



MAIRIE PRATIQUE

15



TRIBUNE

15



AGENDA 2026

16

Réalmont

Bulletin municipal d'information de Réalmont

N°09 - Janvier 2026

Directeur de publication : Emilie De Haro

Comité rédactionnel : Mairie de Réalmont

Crédit Photo : Mairie de Réalmont

Rédaction : Léa Paredes, Patrice Pont, Hélène Durand

Mise en page/Impression :

Atelier Graphique Saint-Jean - Albi

Tirage : 2 300 exemplaires sur papier recyclé



Chères
réalmontaises,
chers
réalmontais,

Après avoir occupé deux mandats en tant que conseiller municipal, un en tant qu'adjoint au maire et deux en tant que maire, j'ai décidé de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales. Cette décision n'a pas été évidente, car l'engagement au service de notre commune est une expérience humaine et collective très enrichissante.

Au fil de ces années j'ai beaucoup appris. Parfois avec rudesse, car la vie publique n'est pas toujours simple. Mais toujours avec un vif intérêt et l'envie de bien faire pour le commun. Toutefois, je pense qu'il est temps de passer le flambeau. Se croire irremplaçable, même face à de chaleureuses marques de soutien, est inopportun.

Je crois fermement qu'une vie doit être jalonnée de belles et diverses expériences. Il est temps pour moi d'explorer de nouvelles perspectives et de me consacrer à ma vie personnelle, tournée vers mes proches et de nombreux rêves encore inaccomplis.

Je me retire de cette aventure municipale avec une inévitable émotion, et j'encourage les jeunes générations à saisir cette belle occasion qu'est l'action publique locale. Il ne faut pas craindre de s'engager pour apporter un regard neuf et exprimer son désir de changement. Nous, élus expérimentés, devons ouvrir la voie et soutenir ceux qui nous succèdent.

Une partie de l'équipe municipale actuelle a choisi de continuer son engagement. Elle portera un projet en adéquation avec les valeurs que nous avons défendues ensemble. Pour marquer mon soutien à cette dynamique, j'ai décidé de figurer sur leur liste.

Avec sa vision nouvelle, elle garantira la continuité du travail accompli tout en favorisant le renouvellement et l'évolution.

Je resterai donc disponible pour la future municipalité, dans la simplicité et la bienveillance.

La plus belle des expériences est sans doute celle que l'on construit ensemble, dans la confiance, le respect et l'élan du changement. Je suis reconnaissant d'avoir pu y prendre part. Une fois les portes du bureau fermées derrière moi, je resterai profondément attaché à notre commune et à ses habitants.

Henri Viaules
Maire de Réalmont

NOUVEAUX commerces et services

- ✓ Chez Guytoune (artisan boulanger pâtissier 100% maison) 4 place de la République
- ✓ L'Esperluette (boutique associative d'artisanat et de produits locaux) 29 place Louisa Paulin
- ✓ Apanolie créations (créatrice de vêtements et accessoires sur mesure - coach Couture, crochet, tricot et broderie) 2 boulevard Gambetta
- ✓ L'Insolite boutique créative (articles pour la maison, déco, cadeaux, gourmandises, accessoires et prêt à porter pour toute la famille) 9 bis place de la République
- ✓ Katresse Barber (barbier homme) 9 bis place de la République
- ✓ Bayerish Motor Service (atelier de réparation automobile) Zone de la Prade 153 chemin de la Lancette
- ✓ Le Croustil de barriau (boulangerie, pâtisserie, snacking) 18 rue Général Ferret
- ✓ Funérarium AFECT (Assistance Funéraire Estampe Centre Tarn) 21 chemin de Frègeville
- ✓ La belle époque (restaurant) 23 boulevard Carnot
- ✓ Big bag (tacos, burgers, kebab, et sandwichs sur place ou à emporter) 24 boulevard Gambetta

LES MOUVEMENTS DE PERSONNELS *au sein de la Mairie*

Départs

Bernard ESPEROU, adjoint technique principal de 1^{ère} classe, est parti à la retraite le 1^{er} avril 2025 après de nombreuses années de service dévoué. Professionnel rigoureux et efficace, il a largement contribué au bon fonctionnement des services municipaux. Toujours présent sur le terrain, il s'est distingué par son sens du devoir, sa disponibilité et la qualité de son travail. Apprécié de tous, Bernard laisse aussi le souvenir d'un collègue bienveillant, attentif et porteur de bonne humeur.

Alain ANDRE a quitté les services techniques le 1^{er} mai 2025 pour débuter une retraite bien méritée. Adjoint technique principal de 2^e classe, il a exercé ses missions avec sérieux, humilité et une grande polyvalence. Toujours efficace et discret, il a largement contribué au bon fonctionnement des services communaux. Apprécié pour son calme, sa constance et son esprit d'équipe, Alain a été un collègue fiable et respecté.

Didier CABROL a pris sa retraite le 1^{er} avril 2025 après un parcours remarquable en tant qu'adjoint technique contractuel. Discret mais essentiel, il a servi la régie municipale des pompes funèbres avec une rigueur exemplaire, une grande honnêteté et une loyauté sans faille. Professionnel consciencieux, il s'est distingué par son sens du devoir, son respect des familles et sa réussite à la formation de conseiller funéraire. Apprécié pour sa gentillesse, sa joie de vivre et son profond respect des autres, il laisse une empreinte humaine forte au sein des équipes.

La commune les remercie chaleureusement et leur souhaite une retraite éprouvante, riche en nouveaux projets et découvertes.

Arrivées

La commune accueille **Yvan ARTUSO** au sein de ses services techniques en tant qu'adjoint technique contractuel polyvalent. Dès son arrivée, il s'est distingué par son professionnalisme, sa réactivité et sa capacité d'adaptation. Ses compétences solides et son regard neuf ont rapidement renforcé l'efficacité des équipes. Disponible, à l'écoute et impliqué, Yvan apporte un esprit d'initiative et un sens du collectif très appréciés. Son attitude positive et son leadership naturel font de lui un atout majeur pour les projets à venir. Bienvenue à lui !

La commune accueille **Cédric COMBES** au poste de responsable des services techniques. Fort d'une expérience solide dans une communauté de communes et issu du secteur privé, notamment dans les ouvrages d'art, il apporte une expertise précieuse. Titulaire d'un Bac +5, Cédric dispose de compétences techniques pointues et d'une vision structurée des missions à conduire. Son savoir-être, sa rigueur et sa capacité à fédérer constituent de véritables atouts pour accompagner les projets communaux. La municipalité lui souhaite la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Les services techniques se renforcent avec l'arrivée de deux agents contractuels : **Benjamin FLAUSS** et **Damien ASTORGA**. Motivés et volontaires, ils se sont rapidement investis dans leurs nouvelles missions. Leur envie de progresser et leur dynamisme apportent une énergie nouvelle au sein des équipes. Ces renforts contribuent déjà à améliorer l'efficacité et la réactivité du service.

La commune leur souhaite la bienvenue et se réjouit de leur participation au développement de la collectivité.



Benjamin FLAUSS et Damien ASTORGA



Yvan ARTUSO



Cédric COMBES



Le legs de l'immeuble Ozies à la commune

La municipalité souhaite rendre hommage à madame Ozies, figure bien connue des réalmontais, qui a choisi de léguer l'immeuble de la rue Jean Jaurès à la commune. Un geste de générosité au service du patrimoine local.

Pendant de nombreuses années l'immeuble Ozies a abrité la pâtisserie Bèges, un lieu emblématique de la vie du centre-bourg. Jusqu'en décembre 1993, la petite pâtisserie Bèges faisait figure d'institution. André Bèges et son épouse y ont fait naître un gâteau devenu une référence : le fameux « Succès », spécialité pralinée dont la réputation a largement dépassé les frontières de Réalmont.

L'immeuble avait été légué par testament à la commune il y a une vingtaine d'années. À la suite du décès de madame Ozies il y a quelques mois, la municipalité en est devenue propriétaire. Aujourd'hui l'avenir de ce bâtiment chargé d'histoire est en réflexion. Des travaux, notamment la réfection de la toiture, ont déjà été engagés pour préserver cet héritage.

Au-delà des murs, c'est tout un pan de la mémoire réalmontaise qui réapparaît. Trente ans après la fermeture de la pâtisserie, le gâteau « Succès » connaît d'ailleurs une renaissance place Guy Gascuel (boulangerie Cindy et Guillaume).

Entre patrimoine bâti et patrimoine gourmand, l'héritage de madame Ozies continue de faire battre le cœur du village.



Credit photo : Département du Tarn

Un kiosque inauguré à la maison de retraite René Lencou

L'association « Le petit Jardin de Maître Lencou » a construit un kiosque dans les jardins de l'Ehpad. La structure, inaugurée le 7 octobre 2025, est rapidement devenue un lieu de partage entre résidents, familles et habitants.

Entièrement réalisée par des bénévoles, cette structure s'inscrit dans la continuité des nombreuses initiatives menées dans les jardins de René Lencou. Ces projets voient le jour grâce à l'impulsion de Carlos Do Pinal, président de l'association « Le Petit Jardin de Maître Lencou », responsable de la restauration et cuisinier au sein de la maison de retraite.

Face au manque d'un espace extérieur dédié aux rencontres entre résidents, l'idée du kiosque a émergé il y a plus de six ans, initiée par l'ancienne directrice de l'EHPAD, Céline Cazajous. Autant d'années de recherches, de travail et de persévérance pour que puisse voir le jour ce nouvel équipement. L'objectif était de faire quelque chose de simple et accueillant ; pour y organiser des ateliers, des goûters ou simplement faire une halte dans le jardin paysager. Pari réussi : malgré les premiers froids de l'automne, le kiosque est déjà adopté par les résidents, leurs familles et le personnel.

« Je suis président de l'association et la cuisinière de l'Ehpad en est trésorière. Nous sommes venus sur nos jours de congés pour construire le kiosque, quelle que soit la météo ! Nous étions un noyau de cinq bénévoles, avec de l'aide ponctuelle. Ça a été beaucoup de travail. » explique Carlos Do Pinal.

Le conseil départemental, séduit par le projet, a octroyé une aide de 25 000 €. Une famille de résident a fait un don, et une entreprise locale a fourni du matériel. Une fresque, représentant des scènes de vies réalmontaises, a été peinte à l'intérieur du kiosque par l'artiste castraise AJCréa.

Ce kiosque est d'ores-et-déjà celui du vivre-ensemble.



Credit photo : Département du Tarn



ONLY
CAMP

Le camping « La Batisse » ouvre un nouveau chapitre

La municipalité a confié la gestion du camping La Batisse à « Onlycamp », une société spécialiste de l'hôtellerie de plein air déjà implantée dans le département.

Dans le secteur du camping en France, le climat est morose : pas moins de 59 000 emplacements ont fermé en 10 ans. La mairie a donc décidé de prendre les devants pour offrir un avenir solide à notre camping communal.

Pendant les sept prochaines années, l'entreprise Onlycamp assurera l'exploitation saisonnière du site. Ce nouveau partenaire amène avec lui des outils, un savoir-faire et surtout un regard neuf. Cette nouvelle page de l'histoire du camping « La Batisse » s'écrira en adéquation avec ce qui a toujours fait son identité : un lieu calme, verdoyant, authentique... où l'expérience reste à taille humaine.

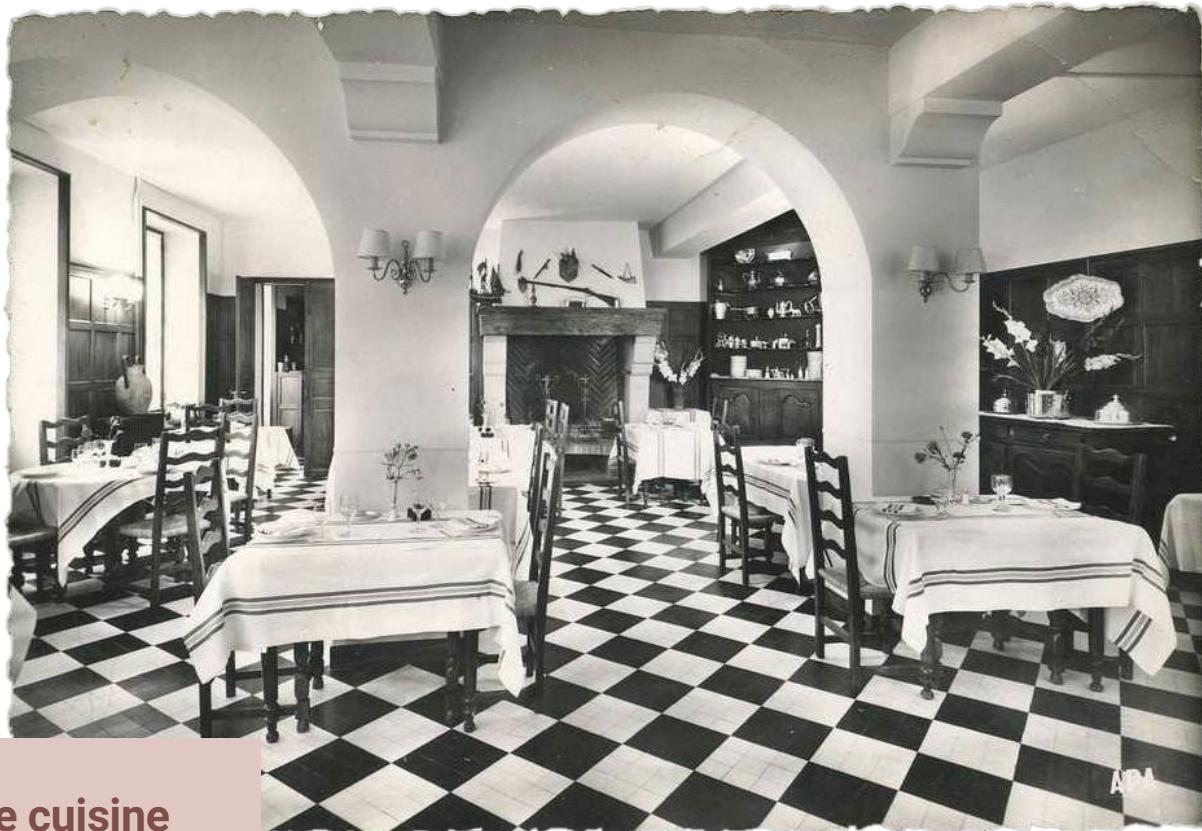
Un camping comme on les aime ici, simple et convivial !

Avec ses 75 campings en France, la société Onlycamp défend une idée simple : revenir à l'essentiel. À La Batisse, cela se traduira par quelques nouveautés bien pensées. Dès 2026, deux tentes

en bois sur pilotis viendront compléter les quatre mobil-homes déjà présents. Elles permettront d'accueillir une clientèle plus variée, tout en gardant l'esprit du camping traditionnel. Les 41 autres emplacements resteront des terrains nus : c'est un choix assumé pour préserver le charme naturel du site.

Ce nouveau gestionnaire souhaite s'appuyer sur le territoire, et créer des partenariats avec les acteurs du Réalmontais. Une façon concrète de faire vivre notre économie et de mettre en valeur ce qui fait la richesse de notre commune.

La municipalité a signé une autorisation d'occupation temporaire (AOT) pour sept ans, couvrant les saisons 2026 à 2032, avec une ouverture prévue chaque année du 1^{er} avril au 30 septembre. L'équipe d'Onlycamp est déjà au travail pour préparer la prochaine saison... qui débutera le 10 avril 2026.



Une cuisine reconnue dans tout le département

Pendant plus de trente ans, Noël Galinier développe une cuisine reconnue dans tout le département, jusqu'à obtenir une étoile au guide Michelin et le titre de Maître Cuisinier de France. Sous son impulsion, de grands travaux sont réalisés. L'établissement constituait alors une adresse incontournable.



Crédit photo : Office de Tourisme Centre Tarn

Le renouveau de l'Hôtel restaurant Noël

Impossible de la manquer : la bâtie accueille les visiteurs dès l'entrée de ville. Le Mont Royal, qui a toujours gardé dans l'esprit des réalmontais le nom d'« Hôtel Noël », s'apprête à entamer une nouvelle page de son histoire.

L'Hôtel Noël, témoin du passé

L'établissement a marqué l'histoire gastronomique de Réalmont et du Tarn. D'abord tenu par le chef Noël Galinier, puis par sa fille Michèle et son gendre Jean-Paul Granier, le restaurant a rayonné pendant près d'un demi-siècle sur le département. A l'aube de sa réouverture, Michèle Granier nous raconte son histoire.

En 1906, l'établissement alors appelé *La Taverne Réalmontaise* est acquis par le grand-père de la famille, M. Germain. Il en fait une auberge qu'il exploite pendant plusieurs années. En 1955, Noël Galinier reprend l'affaire familiale et lui donne une nouvelle dimension. Fort de son expérience acquise en Angleterre, à Paris et à Lyon, l'homme, passionné de cuisine, transforme l'auberge en hôtel-restaurant gastronomique.

La transmission familiale

En 1985, l'hôtel-restaurant est transmis à sa fille Michèle et à son gendre Jean-Paul Granier. Le couple continue de faire vivre la réputation de la maison pendant près de vingt ans, recevant notamment le Président François Mitterrand, et maintenant l'exigence et la qualité qui ont bâti la renommée du lieu. L'activité se poursuit jusqu'en 2003, date de la fermeture. Par la suite, l'établissement est vendu, devient *Le Mont Royal*, puis passe entre différentes mains avant d'être acquis par la municipalité.

Aujourd'hui, Michèle Granier se dit heureuse de voir le bâtiment retrouver une nouvelle vie :

« C'est une immense joie, après l'avoir vu fermé si longtemps. Nous espérons voir

préserver l'âme du lieu et le caractère de cette bâtie anciennes. Cette maison est celle de mon enfance, et de vingt années de travail avec mon mari. Ce sont des souvenirs précieux. Mon père a consacré toute son énergie à cet établissement. Le voir revivre, c'est aussi lui rendre hommage. »

Un nouveau projet...

Après trois ans et demi d'inoccupation, le Mont Royal a été vendu en fin d'année 2024 à un couple de tarnais. Dans les plans apparaissent un restaurant au rez-de-chaussée, des bureaux d'entreprises et des appartements au premier et second étage.

L'arrivée de deux acquéreurs d'Orban

Qui sont ces acquéreurs qui s'apprêtent à redonner vie au Mont Royal ? Quel projet prévoient-ils pour cet ensemble emblématique du centre-ville ? Et surtout, quand ses portes rouvriront-elles au public ? Rencontre avec les nouveaux propriétaires, Laurence Izard et Maxime Blanc.

Habitants le village d'Orban, les deux acquéreurs ont suivi de près l'appel à projets lancé par la mairie en août 2023 pour la réhabilitation du bâtiment. En janvier, constatant qu'aucune offre n'avait abouti, Laurence Izard et Maxime Blanc contactent directement la municipalité. S'ensuivent alors plusieurs visites du site, qui confirmeront leur intérêt et leur volonté de s'engager dans une rénovation ambitieuse. Le couple d'entrepreneurs est déjà rompu à la réhabilitation de bâtiments anciens, ils avaient auparavant mené à Orban la rénovation de l'ancien presbytère, puis la transformation d'une vaste bâtie du village en plusieurs logements destinés aux seniors, intégrant des espaces de vie communs. Ils possèdent également une entreprise de désamiantage à Graulhet ; une activité professionnelle qu'ils poursuivront tout en pilotant ce vaste chantier.

Le Mont Royal va continuer à veiller sur l'entrée de Réalmont.



Crédit photo : Office de Tourisme Centre Tarn



Perspective 3D du bâtiment rénové

Un lieu multifonctionnel

Le futur Mont Royal ne sera pas seulement un restaurant : l'objectif est de faire renaître un lieu pluriel, vivant, capable de contribuer au dynamisme du centre-ville.

Le projet prévoit plusieurs espaces : l'aménagement d'un restaurant d'environ 150 m² au rez-de-chaussée du bâtiment réhabilité, un local commercial ainsi que des bureaux et plusieurs logements.

Les différents espaces seront mis en location. En effet les acquéreurs précisent : leur rôle se limite à la réhabilitation et à la gestion des murs. Ils n'exploiteront pas eux-mêmes les commerces.

Deux ans de travaux pour une ouverture escomptée en 2027

Le bâtiment va faire l'objet d'une réhabilitation totale, tant intérieure qu'extérieure.

Une attention particulière est portée à la qualité des travaux afin de garantir la préservation du patrimoine et la mise en valeur de la bastide car le bâtiment est situé dans le périmètre protégé.

L'aile est, qui est un rajout des années 1970, sera démolie afin d'aérer la belle façade historique. A sa place un parking paysagé sera créé en harmonie avec les espaces extérieurs et le bâti. À l'avant, le jardin, la terrasse, les grilles et le cheminement actuel seront conservés et réhabilités, afin de préserver l'esprit du lieu. Les architectes ont réalisé une première perspective 3D du futur bâtiment.

La Municipalité adresse tous ses voeux de réussite aux nouveaux acquéreurs et les assure de son accompagnement dans ce projet structurant pour la commune. Elle remercie également les Réalmontais pour leur patience, convaincue que ce renouveau offrira bientôt à tous un lieu à la mesure de l'attachement porté au Mont Royal.

Travaux

Principales réalisations 2020-2026

1	2	3	4	6	7
Aménagements du Bd et de la place Dupuy	Travaux de réfection des voiries et d'enfouissement des réseaux – rue de Derrière – rue Bertuyé (enfouissement réseau) – rue Anne Bourelle (enfouissement réseau en cours)	Ecole Jacques Durand – rénovation thermique – mise en place d'une chaufferie bois – équipement numérique – aménagement des abords de l'école : zone piétonne devant l'école, espace sans tabac, cheminement piéton place du foirail	Ecole Saint Joseph – Equipement numérique	4 ^{eme} Village Soleil - La Bouriotte – 9 nouveaux logements portant à 58 le nombre total de logements communaux réservés aux seniors	Rénovation de la salle polyvalente
9	13	10	14	1	2
Réduction de la vitesse et amélioration des déplacements à pied et à vélo – création d'une zone 30 sur une large partie de la commune – aménagement de chicanes et de ralentisseurs (rue de la Teulière, route d'Albi, ...) – modification des sens de circulation dans certains quartiers pour limiter le trafic de transit – création d'une zone de rencontre dans le centre de la bastide (20 km/h max) – création de stationnements pour les vélos – prime à l'acquisition de vélo pour les habitants	Vidéoprotection 13 caméras déployées	Plantation d'arbres – 150 arbres plantés dans les espaces publics – Haie champêtre à la Mélouze	Opération d'embellissement des façades – 19 propriétaires soutenus	Soutien à la rénovation des logements (rénovation thermique ou autonomie) – aide technique et financière aux propriétaires, en lien avec la Communauté de communes Centre Tarn / 43 dossiers agréés par l'ANAH	Modernisation de l'éclairage public et mise en place de l'extinction nocturne



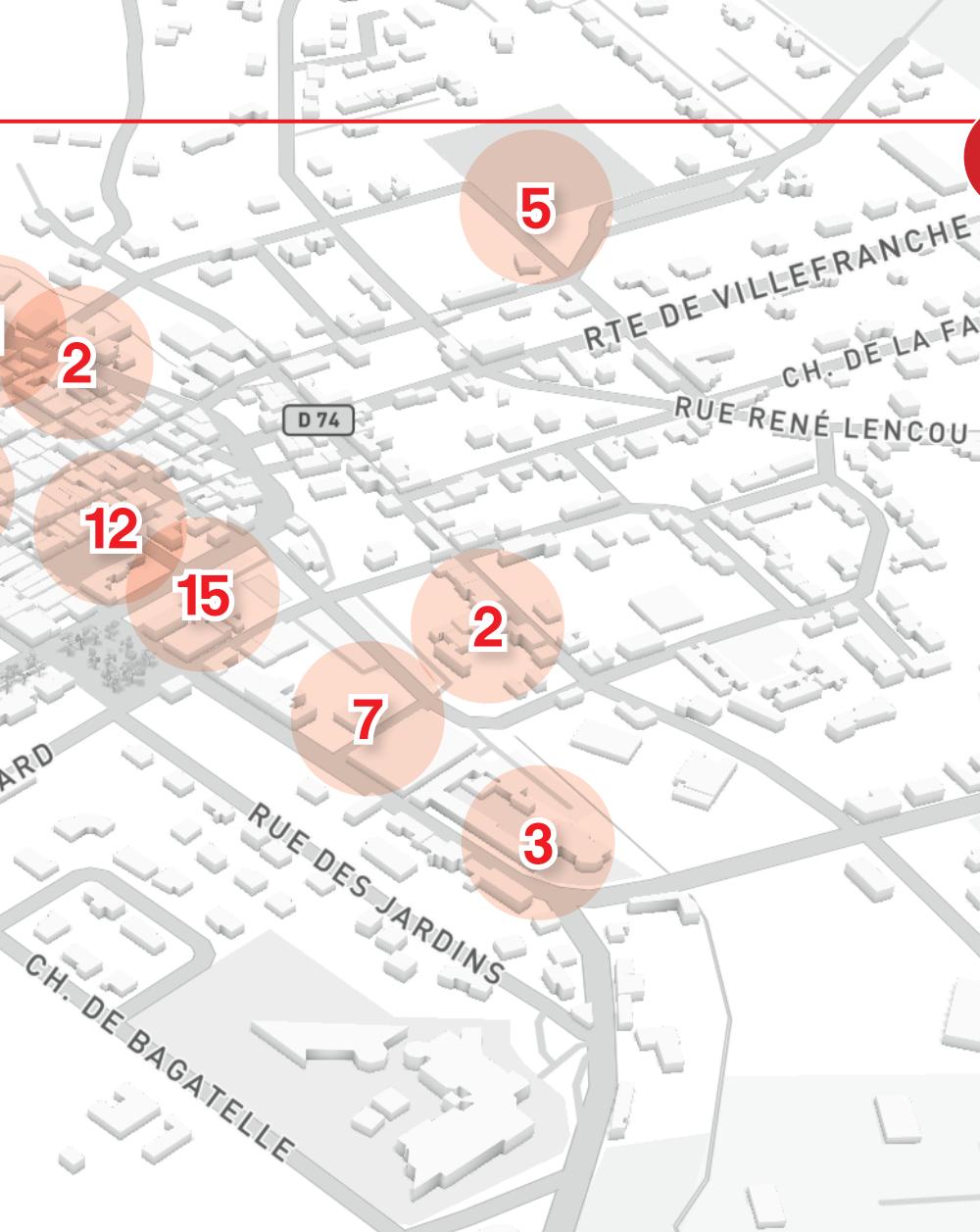
Réalmont, c'est une ville où il fait bon vivre. Ce résultat est notamment le fruit d'une bonne gestion financière, qui, tout en maîtrisant les dépenses, répond aux attentes des habitants en matière de services publics et d'équipements.

En effet, un peu plus de 6 millions d'euros ont été engagés par la commune sur la période 2020 - 2025 pour réaliser des travaux d'investissement dont la plupart ont fait l'objet d'attribution de subventions provenant de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département ou d'autres organismes.

De plus, bien que le contexte national soit peu favorable (hausse des coûts de l'énergie et des matériaux, réduction des produits fiscaux, ...), la commune a fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux.

Enfin, le contrôle des dépenses de fonctionnement et la diminution de l'état de la dette font apparaître, fin 2025, une situation financière saine.

Ce bilan permet d'envisager sereinement l'avenir afin de développer de nouveaux projets d'envergure.



8 Complexe de tennis Simone Mathieu – nouveau court de tennis couvert – centrale photovoltaïque sur toiture	10 Création de la Halle Henry Dunant – centrale photovoltaïque sur toiture	12 Ancien presbytère protestant – acquisition	14 Stade de la Mélouze – installation d'un tableau de score pour le rugby – réfection des pelouses – réfection des tribunes de foot et de rugby (en cours)	15 Modernisation du poids public – mise en place du paiement par CB
 11 Réfection de la toiture des ateliers municipaux – centrale photovoltaïque sur toiture	 13 Salle Sainte Dominique – acquisition et mise en service	 11 Réfection de la toiture des ateliers municipaux – centrale photovoltaïque sur toiture	 13 Salle Sainte Dominique – acquisition et mise en service	 11 Réfection de la toiture des ateliers municipaux – centrale photovoltaïque sur toiture

Travaux



Les tribunes de la Mélouze nécessitent des travaux de mise en conformité

Les deux tribunes du stade de la Mélouze, dédiées au football et au rugby, ont récemment fait l'objet d'un contrôle approfondi de leur conformité mécanique et de leur sécurité. Bien que leur stabilité globale ne soit pas menacée, plusieurs problèmes ont été identifiés, nécessitant des interventions programmées à compter du mois d'avril. Parmi les principaux désordres relevés, la corrosion de certains éléments structurels figure en tête de liste. Un plan de travaux a ainsi été élaboré. Il prévoit le désamiantage et la réfection des toitures et bardages, la réhabilitation complète de la charpente, un traitement anticorrosion de la structure métallique ou encore le remplacement des assises en bois devenues vétustes.

Le coût total de ces travaux est estimé à 207 250 € hors taxes. La commune a sollicité l'appui financier de l'État et du Département.

Ces travaux, bien que coûteux, représentent un investissement crucial pour la sécurité des spectateurs et des sportifs. Ils permettront de moderniser les infrastructures et d'offrir des conditions optimales pour la pratique du sport, tout en garantissant la longévité du stade de la Mélouze, lieu emblématique de la vie sportive réalmontaise.

Cours d'école en transition

Finies les cours d'école vastes, vides, sans ombre et bétonnées ? En France, les initiatives pour transformer les cours d'école se multiplient. A l'école Jacques Durand, la transformation est également en marche.

En juin et en septembre, deux ateliers ont réuni la communauté éducative du groupe scolaire pour repenser l'aménagement des cours d'école maternelle et élémentaire. Enseignants, ATSEM, représentants des parents d'élèves, du CLAE et élus ont confronté leurs idées, en s'appuyant sur la méthodologie proposée par le CAUE* du Tarn. Offrir des zones distinctes pour les jeux calmes et les jeux actifs, supprimer les espaces créant des conflits entre les élèves, donner une place plus importante au végétal, favoriser l'autonomie et la créativité, autant d'objectifs qui ont guidé la participation.

Les enfants de CM1-CM2 ont également été impliqués dans la réflexion. Guidés par le CAUE et le CPIE**, ils se sont mis dans la peau d'un aménageur de l'espace public pour repenser l'espace bitumé entre l'école et le CLAE.

Suite à ces ateliers, la cour de l'école maternelle a commencé sa mue, avec des premiers travaux réalisés pendant les vacances de Noël.

*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

** Conseil Permanent d'Initiatives pour l'Environnement



Rénovation complète des équipements de basket de la salle polyvalente

La salle polyvalente de notre commune a récemment bénéficié d'une rénovation complète de ses installations de basket. Cette intervention était essentielle à plusieurs niveaux : elle permet désormais de garantir la sécurité des pratiquants grâce au remplacement des systèmes anti-chutes et des protections, tout en assurant la durabilité des équipements.

Dans le même temps, les travaux ont permis d'aligner nos installations sur les exigences du Code du Sport, avec le renouvellement des câbles, haubans, panneaux et paniers. Ces améliorations offrent ainsi aux amateurs de basket un environnement sûr et moderne pour la pratique de leur sport favori.



Des racines pour l'avenir, un plan de végétalisation pour transformer Réalmont

En 2025, la commune a élaboré une **stratégie végétale** pour planifier, sur le long terme, les plantations et la végétalisation de ses espaces publics. L'enjeu est double : **préserver les arbres déjà en place et déployer une plus ample végétalisation.**

Les récents aménagements des boulevards circulaires ont prouvé que **la végétalisation transforme notre cadre de vie** – et le résultat plaît à tous ! Il est temps d'étendre cette dynamique aux ruelles et aux places de la bastide où le goudron et le bitume dominent. Cette végétalisation rendra nos rues et nos places plus agréables et plus accueillantes, ce qui impactera notamment la qualité des logements. Elle permettra aussi de rafraîchir la ville pendant les fortes chaleurs, en réduisant les îlots de chaleur. Pour mener à bien cette transformation, la commune s'appuie sur des outils concrets. Un **plan guide** a été élaboré pour végétaliser Réalmont de manière harmonieuse. Une **sélection de végétaux adaptés** à notre climat et à notre sol a été établie, en privilégiant des espèces qui nécessitent un entretien minimum et n'apportent pas de nuisance (allergies, ...). Les premiers projets d'aménagement sont déjà à l'étude pour redessiner nos rues et nos places.

Imaginez ouvrir vos fenêtres sur une rue-jardin : la rue de la Bertuyé se métamorphose

Dans le cadre de la **stratégie végétale**, la rue de la Bertuyé a été choisie pour une transformation ambitieuse : **elle deviendra une véritable rue-jardin.** Mais il ne s'agit pas simplement d'ajouter quelques plantes en bac. Non, c'est une **métamorphose complète** qui est prévue !

La rue sera **désimperméabilisée** et **fortement végétalisée** avec des jardinières en pleine terre, des fosses de plantation accueillant une diversité d'essences : des couvre-sols pour habiller le sol, des arbustes pour structurer l'espace et des plantes grimpantes pour égayer les façades.

Pourquoi une rue-jardin ?

En végétalisant l'espace, nous **valorisons les logements** et créerons un environnement plus agréable pour tous. Cette transformation permettra aussi de rafraîchir naturellement la rue pendant les étés caniculaires. Enfin, en apaisant la circulation, nous offrirons plus de confort aux piétons et aux cyclistes.

Et maintenant ?

Les études détaillées et les **échanges avec les riverains** seront prochainement organisés pour recueillir leurs attentes et tenir compte de leurs contraintes. Les travaux seront engagés après ces ultimes étapes.



Le square du presbytère, un jardin qui déborde sur la place

Le square du presbytère a été imaginé en unissant **la place Jeanne d'Arc et le jardin de l'ancien presbytère**. Ce nouvel espace sera conçu pour mettre en valeur le bâtiment du presbytère, tout en offrant un espace de respiration dans la ville. Autour des **platanas existants** et du **Monument aux Morts**, un **jardin verdoyant** sera aménagé et se prolongera dans l'enceinte du presbytère, invitant à la détente et aux rencontres. Pour préserver la praticité du quartier, un **espace de stationnement bien dimensionné sera maintenu**, permettant un accès aisément aux commerces environnants. Le marché hebdomadaire continuera d'animer la place, comme à son habitude.



Le presbytère : un espace rare, des possibilités infinies

La commune a acquis l'ancien presbytère protestant grâce à un montage financier porté par l'Établissement Public Foncier Occitanie. Ce dispositif permet de prendre le temps de réfléchir à un projet ambitieux, tout en bénéficiant de subventions pour les études nécessaires, sans peser sur le budget communal.

Ce lieu a tout pour plaire :

- ➔ Un bâtiment emblématique à valoriser, au cœur de notre bastide.
- ➔ Un emplacement intéressant, avec un jardin, un atout rare !
- ➔ Des espaces adaptables pour répondre aux besoins de tous.
- ➔ Un état général satisfaisant, ce qui facilitera sa réhabilitation.

La commune explore plusieurs pistes pour redonner vie à ce bâtiment, en imaginant un espace utile, vivant et ouvert à tous :

- ➔ Au rez-de-chaussée : des locaux dédiés aux services, aux commerces ou à des activités associatives.
- ➔ Aux étages : la création de 4 à 5 appartements, du T2 au T4, pour répondre à la demande de logements, très forte à Réalmont.

Sans attendre la réhabilitation du bâtiment, des travaux sont programmés pour réparer le mur de soutènement du jardin, côté boulevard Carnot.

Vous souhaitez en savoir plus ? Rendez-vous à la mairie pour voir l'exposition qui présente les projets.

Rencontre avec des personnalités qui participent à la richesse de la vie locale



Jean-Claude Roncalli, bénévole des Réalités Réalmontaises

L'association, qui vient de fêter son 65^{ème} anniversaire, fait partie du patrimoine local. Depuis près d'un demi-siècle, les Réalités Réalmontaises cultivent la convivialité et le lien social. A l'occasion de ce bulletin nous avons rencontré Jean-Claude Roncalli. A 82 ans, il est bénévole depuis 25 ans et n'a pas l'intention de raccrocher le tablier...

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis né à Peyregoux et j'habite à Réalmont depuis plus de 50 ans. J'ai fait ma carrière comme chef de magasin à l'Intermarché de Réalmont.

Pourquoi avoir choisi de vous engager dans cette association ?

Parce qu'on s'y sent très bien, tout simplement. L'ambiance est excellente, que ce soit entre les bénévoles ou au bureau. Et elle est importante pour la vie locale : les Réalités contribuent énormément à animer la ville et à faire se rencontrer les gens.

Quelles sont vos principales actions ?

La Foire agricole est un moment très important où nous sommes souvent entre 90 et 100 bénévoles. Mais il y aussi le vide-greniers, organisé le week-end précédent la fête, la Saint-Jean, le feu d'artifice accompagné d'un repas et d'un orchestre, la toute nouvelle soirée d'Halloween, préparée et animée par les jeunes ... Et, en fin d'année, nous installons les décorations de Noël de la ville.

C'est beaucoup d'organisation : on travaille parfois près d'une semaine pour préparer les événements. Avec le temps, on a su devenir presque professionnels !

Les Réalités participent au dynamisme de la ville.

Oui, c'est une association essentielle pour la commune. Elle crée du lien et rassemble les habitants autour de grands moments festifs. Sans elle, il y aurait beaucoup moins d'animations. La preuve est que l'on recrute en permanence de nouveaux bénévoles. Et la transmission se fait : nous avons la chance d'avoir beaucoup de jeunes très impliqués, ce qui donne une superbe ambiance !

Infos : Association Réalités Réalmontaises
20 B Rue Cabrouly – Réalmont
lesrealites@orange.fr / 05 63 79 25 87

Mickaël Benne, professeur de judo au Judo Club Réalmontais



Au Judo Club réalmontais, Mickaël Benne a pris la relève après le décès brutal de son prédécesseur Thierry Fabriès, figure du judo tarnais. Depuis, ce passionné de la première heure se consacre à ce qui l'a toujours animé : transmettre.

Quel est votre parcours ?

J'ai 33 ans et je vis à Réalmont. Je suis originaire de Montredon, où j'ai commencé le judo à 6 ans. J'enseigne le judo depuis mes 18 ans ; j'ai commencé en parallèle de mes études de STAPS.

J'ai toujours aimé aider sur les tatamis depuis très jeune : transmettre la technique, les valeurs du judo, et surtout partager le plaisir que j'ai pour ce sport. Le judo m'a beaucoup apporté, en équilibre de vie et en confiance en moi. Aujourd'hui, c'est un vrai bonheur de pouvoir transmettre cela à toutes les générations, des plus petits aux adultes.

Pouvez-vous présenter le club réalmontais ?

Nous avons intégré le nouveau dojo départemental en 2018, un super outil pour travailler. Cette année-là, nous avons malheureusement perdu l'ancien entraîneur, Thierry Fabriès, présent depuis toujours au club. À partir de ce moment, j'ai repris l'ensemble des cours. Avec l'aide des bénévoles nous avons tout mis en œuvre pour garder un club structuré et dynamique.

Après la période Covid, nous avons dépassé nos attentes : trois années consécutives à 200 licenciés. Nous avons pu créer de nouvelles sections et ajouter des créneaux. Cette année, nous sommes autour de 180 licenciés, avec des pratiquants de 3 à plus de 60 ans. On propose du judo, du jiu-jitsu, de la self-défense, du renforcement musculaire... tout ce qu'il faut pour pratiquer à tout âge.

En 2023, la Fédération Française de Judo nous avait décerné le label argent, gage de qualité. Il a été renouvelé en 2025, ce dont nous sommes très fiers. Le club est très actif, et notre présidente a reçu d'ailleurs début décembre la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Vous avez aussi développé de nouvelles activités, notamment pour les enfants en surpoids.

Après le confinement, nous avons été contactés par le comité départemental olympique pour participer au dispositif *Retrouve ton Cap*, en lien avec les médecins et infirmières Asalées. Ils suivaient des enfants en surpoids, sédentaires, souvent issus de contextes familiaux difficiles. On a voulu voir ce que nous pouvions leur apporter, et nous avons lancé un créneau d'une heure chaque vendredi : activité physique adaptée, jeux, objectifs progressifs de remise en forme.

Cette année, nous avons un groupe de six enfants suivis par les maisons de santé de Réalmont. Les progrès qu'ils font, aussi bien physiques que psychologiques, sont très encourageants. C'est une démarche qui nous tient à cœur et que l'on aimerait pérenniser.

Le judo et le sport en général sont des outils essentiels pour reprendre confiance en soi.

Infos : Judo Club Réalmontais
Coustette Vieille, Réalmont - 06 88 55 71 07

Des aides et des conseils pour améliorer votre habitat

Le Pacte Territorial France Rénov' « entre Ségala et Dadou » prend désormais le relais de l'OPAH du Haut Dadou pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans votre projet de rénovation et d'adaptation de votre logement. **Concrètement, vous pouvez bénéficier d'aides pour améliorer la performance énergétique de votre habitation ou réaliser des travaux pour aider à l'autonomie des personnes à mobilité réduite.**

Ce service est disponible sur les 3 Communautés de communes partenaires de la convention signée avec l'ANAH : la Communauté de Communes Centre Tarn, la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois et la Communauté de Communes Val 81.

Vous pouvez contacter un conseiller et bénéficier de conseils et d'un accompagnement global, neutre et indépendant :

- Par téléphone : 0805 288 392
- Par mail : conseil.habitat@ccmav.fr
- En vous rendant dans votre espace France Services à Réalmont (2bis boulevard Carnot)



Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau

D'avril à juillet, une aide de 60 € sera délivrée aux habitants de Centre Tarn pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie dans les communes partenaires de l'opération. C'est la Communauté de Communes Centre Tarn (en partenariat avec le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides et l'Agence de l'eau Adour-Garonne) qui accorde cette aide financière pour préserver la ressource en eau, en encourageant les ménages à adopter cet équipement vertueux et source d'économies.

L'aide prend la forme d'un chèque promotionnel, à retirer à la communauté de communes à Réalmont ou à la Médiathèque de Montredon-Labessonnié (un par foyer, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité). Le récupérateur d'eau, d'une valeur minimale de 100 €, doit ensuite être acheté à la RAGT de Réalmont (29 Boulevard Charles de Gaulle) ou à la Quincaillerie LMM de Montredon-Labessonnié (3895 route de Réalmont).

Les bénéficiaires participeront à un atelier sur la préservation de la ressource en eau.

L'opération, menée pour la troisième fois après 2022 et 2025, durera du 1^{er} avril au 31 juillet 2026.

Retrouvez toutes les informations sur :
www.centretarn.fr ou au 05 63 79 21 27



Coup d'œil dans le rétro



Concert du Nouvel An



Réal'Art



Foire Agricole



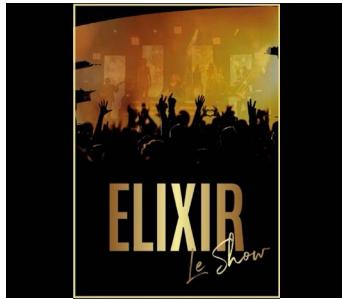
Cérémonie du 8 Mai



Concours de dessins



Apéro de quartier



Fête de la Saint-Jean



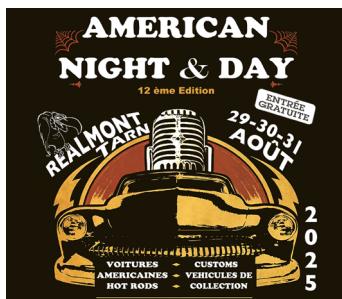
Feu d'artifice



Jardins partagés



Musiqu'au Marché



American Night and Day



Fête du livre 2025



Forum des associations



Halloween



Octobre Rose



Cérémonie du 11 novembre



Illuminations de Noël



Téléthon



Repas des aînés

En Pratique



Autorisation d'urbanisme : une étape indispensable pour vos travaux

Vous souhaitez réaliser des travaux ?

Construire un abri de jardin, changer une porte d'entrée, repeindre des volets, changer une clôture ou un portail, ravauder une façade ou encore installer un climatiseur ?

Tous les travaux ayant pour projet de modifier l'aspect extérieur d'une construction sont soumis à l'obligation d'obtenir une autorisation d'urbanisme. La délivrance de cette autorisation permet de s'assurer que les travaux prévus sont conformes aux règles d'urbanisme. Une fois les travaux réalisés, un contrôle est organisé.

Le centre historique de Réalmont constitue un espace patrimonial à préserver. Une attention particulière est ainsi portée à la qualité des travaux qui y sont réalisés afin de garantir la conservation et la mise en valeur de la bastide.

Vous avez un projet, renseignez-vous auprès de la mairie !

Expression politique du groupe minoritaire

Ce mandat touche à sa fin, posons un regard lucide et sincère sur le chemin parcouru. Cela ne se mesure pas uniquement en chiffres ou en réalisations visibles, mais aussi à l'aune des valeurs qui l'ont guidé. Félicitons-nous des succès, assumons les erreurs, soyons conscients de nos responsabilités. L'avenir de Réalmont se fera au prix du courage, de l'engagement et de la détermination de nos futurs élus parce que la confiance ne se décrète pas : elle se mérite. Nous croyons fermement que les défis de demain ne peuvent être relevés sans une gouvernance exemplaire : la transparence, l'éthique, l'équité sont des valeurs incontournables pour que l'avenir soit enthousiasmant. Et cet avenir exige plus que jamais de la clarté dans les intentions, de la cohérence dans les actes et une volonté sincère de servir l'intérêt général dans le respect de chacun. Il faudra travailler pour et avec les réalmontais-(es) afin de construire cet avenir qui nous attend.

Michelle Gaulard et Mathieu Poujol

Permettez-nous tout d'abord de vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année. 2026 marque la fin de la mandature et sonne l'heure du bilan. Pour ce qui nous concerne, exercer le mandat de Conseiller Municipal fut enrichissant, gratifiant et riche en rencontres et enseignements. Vos marques de sympathie, de soutien et d'encouragement maintes fois renouvelées au cours des années, ont été pour nous un moteur puissant.

Fidèle à notre engagement, nous avons ambitionné d'être appliqués, investis, rigoureux dans nos analyses et justes dans nos prises de décisions. Aujourd'hui, nous assumons pleinement d'avoir soutenu plus de 92% des délibérations soumises au vote par M. le Maire et sa majorité, comme de nous assurons totalement de nous être opposés, de manière argumentée et constructive, à moins de 5% d'entre elles. Enfin, nous sommes assez fiers d'avoir su relayer en Conseil Municipal les dizaines de questions que vous nous avez transmises.

Malheureusement, les conditions de la vente de l'Hôtel Mont-Royal ou les centaines de milliers d'euros engloutis dans un projet démesuré de plateau événementiel par exemple, viennent ternir ce bilan. Nos propositions alternatives, comme nos alertes, n'ont pas été entendues par M. le Maire et son équipe.

L'aventure de notre binôme s'achèvera au printemps. Nous restons jusque-là totalement mobilisés, disponibles et animés par la même détermination.

Très bonne année 2026 à tous.

Véronique MARAVAL & Gérard MONSARRAT

Mairie Pratique

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

LUNDI	9h-12h15	13h30-17h15
MARDI	8h-12h15	13h30-17h15
MERCREDI	8h-12h15	13h30-17h15
JEUDI	8h-12h15	Fermé au public
VENDREDI	8h-12h15	13h30-16h30
SAMEDI	8h-12h les 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedis du mois / Fermé en juillet et août	Fermé au public

CONTACT Tél : 05 63 79 25 80
Mail : mairie@realmont.fr

Agenda 2026

4 janvier	Concert du Nouvel An
11 janvier	Loto de l'APEL de l'école Saint Joseph
17 janvier	Loto Réalmont XIII Théâtrale de l'Amicale du RFC
18 janvier	Théâtrale de l'Amicale du RFC
25 janvier	Loto de l'APE de l'école Jacques Durand
6, 7 et 8 février	Réal'Art (exposition peinture, photo, sculpture)
15 février	« La boule » (cirque) en partenariat avec la Scène Nationale Albi Tarn Loto de l'ADMR
7 mars	Loto du basket
22 mars	« Ad Libitum » (danse musique) en partenariat avec la Scène Nationale Albi Tarn
11 et 12 avril	Foire agricole
1 ^{er} mai	Foire du 1 ^{er} mai
20 mai	« Deux Pierres » (théâtre d'objet) en partenariat avec la Scène Nationale Albi Tarn
29 mai	Chorale du collège
6 et 7 juin	Fête de l'école Saint Joseph
12 juin	Fête de l'école Jacques Durand
21 juin	Vide-greniers des Réalités Réalmontaises
26, 27 et 28 juin	Fête de la Saint Jean
4 juillet	Spectacle de danse de la MJC
13 juillet	Soirée Feu d'artifice
31 octobre	Soirée Halloween



Elections municipales : le guide pour voter

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. La mairie tient à rappeler les règles en vigueur pour voter. Il est important que tous les réalmontais et réalmontaises s'expriment pour les six prochaines années à venir.

1. S'inscrire

- Afin de pouvoir voter, il faut impérativement être inscrit(e) sur les listes électorales. Vous pouvez le faire en mairie ; jusqu'au 6 février 2026 inclus. Pour les inscriptions en ligne, la date limite est le 4 février 2026 inclus sur le site dédié www.service-public.fr

2. Trouver son bureau de vote

- A Réalmont il y a 2 bureaux de vote : la mairie et la salle du lavoir. Ils seront ouverts de 8h à 18h sans interruption. Votre bureau est indiqué sur votre carte électorale et sur le site www.service-public.fr (via le téléservice « Interroger sa situation électorale »).

3. Les documents à prendre le jour du vote

- La carte d'identité est obligatoire. Sans elle, il vous sera impossible de voter. Quant à la carte électorale, elle facilite les opérations mais vous pourrez voter même si vous l'avez perdue ou oubliée.

4. Le vote par procuration

- Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place. Une procuration peut être établie auprès de la gendarmerie. Une procédure en ligne permet d'initier la demande de procuration depuis le site : www.maprocuration.gouv.fr

En résumé :

- Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 6 février
- Prenez impérativement votre carte nationale d'identité ou passeport pour pouvoir voter.

Retrouvez ici
l'agenda complet :

